



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	19ème tournoi international de Bron
N° de dossier Poona :	2401843
Club ou comité organisateur du tournoi :	BADMINTON EVASION BRON 69
Lieu de la compétition :	GYMNASSE ANTOINE MUGUET : 34 rue Jean Jaurès 69500 BRON HALLE DES SPORTS MARCEL SULTANA : 59 avenue François Mitterrand, 69500 Bron

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :		Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)			
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.					
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :					
Le niveau géographique de la compétition est :				International	
2) La compétition se déroule du :		15/03	2025	au	16/03
3) Dans :		2	salle(s) et sur	14	terrains
Salle 1 =		7	terrains		
Salle 2 =		7	terrains		
Salle 3 =			terrains		
Salle 4 =			terrains		
4) Le logiciel utilisé sera :		BadNet			
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :		Marie Odile PUYPE			
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.					
6) le (la) GÉO principal(e) est :		Michel BERTHIER			
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.					

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de		NC	à	N1					
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD, et aux fédérations étrangères									
8) Les disciplines sont les suivantes :									
SH	oui	SD	oui	DH	oui	DD	oui	Mx	oui
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)									
LES SIMPLES ET MIXTE LE SAMEDI ET LES DOUBLES LE DIMANCHE. Incompatibilité d'inscriptions entre le simple et le mixte									
9) Chaque joueur peut participer à maximum :						deux	discipline(s)		
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en						Poules puis élimination directe			
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.									
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.									

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	01/03	2025	
Le nombre maximum de joueurs sera de	450	pour l'ensemble de la compétition	
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :			
Critère 1 - Date de paiement			

Critère 2 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25912>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

La confection des tableaux sera effectuée le :

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Les remplacements se feront par série (CPPH) puis date de paiement

En cas de forfait d'un ou d'une joueuse d'une paire, le joueur ou la joueuse restant, qui désire être maintenu(e) dans la série, pourra proposer un ou une joueuse de son choix ou pourra, après son accord, se voir attribuer un joueur ou une joueuse en liste d'attente. La paire sera maintenue dans le tableau principal.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les inscriptions pour les Doubles et les mixtes seront prises à la date du paiement du 2ème joueurs de la paire

COACHING :

- Antoine Muguet : Pas de coaching autorisé
- Sultana : Coaching autorisé

Le juge arbitre adjoint de la compétition sera : Gildas Perche

Le Juge arbitre adjoint de la compétition dans le cadre de sa validation de JA certifié sera : Clément PONCE

les frais d'inscriptions seront à la charge des joueurs, contrairement à ce qui avait été annoncé sur Badnet